



DECLARATION LIMINAIRE CAPA Certifié·es Agrégé·es 25/01/2019

Mesdames et messieurs les membres de la Commission Administrative Paritaire,

Les élues du Sgen-CFDT souhaitent affirmer certaines de leurs positions concernant deux points : la mise en œuvre du PPCR et la réforme du Baccalauréat dans l'Académie de Limoges.

Pour le premier point nous souhaitons rappeler que la grille d'évaluation qui a été mise en place pour l'évaluation des personnels est un outil strict qui devrait permettre à chaque enseignante d'être évalué·e sans discrimination due à l'âge. Or dans les faits nous constatons qu'un·e enseignant·e notée excellent sur les 11 items peut encore se voir refuser le passage à la hors-classe sans autre explication que celle des quotas. Le Sgen-CFDT demande une entière transparence et une application de la promotion prenant en compte l'implication de l'enseignant·e au cours de toute sa carrière.

Vous devez comprendre que le sentiment d'injustice et le découragement puissent naître de ces situations où un·e enseignant·e répondant parfaitement aux commandes institutionnelles par son implication dans le projet d'établissement, le développement de stratégies pédagogiques de différenciation et sa maîtrise de la discipline, se retrouve rétrogradé·e à un avis très satisfaisant et doive attendre qu'une classe d'âge, n'ayant pas toujours connu les affectations en établissement REP+ ni le statut précaire de TZR, parte à la retraite.

Ces pratiques doivent changer, et rapidement.

Pour ce qui concerne la réforme du Baccalauréat, le Sgen-CFDT demande à ce qu'elle soit à minima repoussée à la rentrée 2020 pour la classe de première. Cette réforme n'est évidemment pas celle que nous souhaitons. Trop de points n'ont pas été anticipés, les OS doivent être consultées et des moyens doivent être débloqués.

Nous tenons à ce sujet à affirmer notre soutien au corps d'inspection, qui a la difficile tâche d'informer et de former les personnels dans des ambiances parfois houleuses, voire agressives ce qu'aucun·e élue·e ici présente ne peut cautionner.

Je vous remercie de votre attention.